CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E95633** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2025**

ÉDITÉ LE **15/04/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001
Forme juridique : SASCOPCA
DEPUIS LE 06/05/2024
Capital : 63 640

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS

Siret : **439 076 563** **00147**

Code NACE : 8299Z

Numéro caisse de congés payés : 00 033

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320-190047

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320-190047

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : **POLLEN SCOP**

555 CHEMIN DES TRAVERSES
07200 LA CHAPELLE SOUS AUBENAS

Téléphone : 04 75 94 87 72 **Fax :** 09 72 35 90 67
Portable : 06 86 35 40 61

Site Internet :
E-mail : batiment@pollen.coop

Responsabilité légale :
ANGIUS ALINE PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / FANGET LAURENCE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/10/2024
o Fenêtres de toit	10/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/10/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/10/2024
o Isolation des combles perdus	10/10/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	10/10/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.